



## DOSSIER DE DEMANDE D'UNE PRIME AIR DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DE L'ENTREPRISE

Dans le cadre du dossier de demande de prime air de mon client, M. ou Mme :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse des travaux : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Je soussigné.e

Nom : .....

Prénom : .....

Entreprise/société : .....

N° RM, RCS ou SIREN : .....

Mail : .....

Tél. : .....

Qualification RGE n° : .....

1. Certifie sur l'honneur que les travaux interviennent dans le cadre du remplacement d'un foyer ouvert ou d'un appareil de chauffage au bois antérieur à 2002 par un appareil labellisé Flamme Verte 7 étoiles (liste disponible sur le site <http://www.flammeverte.org/appareils>) ou considéré comme équivalent par l'ADEME (liste disponible sur le site de l'ADEME : [https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/registre\\_nfv\\_ademe\\_decembre\\_2020.v2.zip](https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/registre_nfv_ademe_decembre_2020.v2.zip)). La seule présence du label dans la brochure du constructeur ne constitue pas une preuve suffisante pour bénéficier de la Prime Air.
2. Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur le **devis** sont exacts.
3. Reconnais être informé de ne pas pouvoir bénéficier des certificats d'économie d'énergie (CEE) pour cette installation.
4. Me charge du dépôt en déchèterie professionnelle de l'ancien appareil de mon client (seulement pour les poêle-bois ou les inserts), s'il en fait la demande. Je lui fournirai la copie originale, remplie et signée, du **CERFA 14012\*01** de « Déclaration conjointe de dépôt d'un appareil de chauffage domestique au bois et engagement à sa destruction physique » et en conserverai une copie.

En cas de non-respect des dispositions ci-dessus, le bénéficiaire ne pourra pas prétendre au versement de la Prime Air, ou devra, le cas échéant, procéder au remboursement des sommes indûment perçues.

Certifié exact et sincère, le : .....

Nom et prénom du signataire : .....

Signature et cachet de l'entreprise :

V3, effectif à partir du 01/09/2020

En cas de difficulté à remplir cette attestation sur l'honneur,  
merci d'adresser vos questions à [primeair@lillemetropole.fr](mailto:primeair@lillemetropole.fr)